Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA MASSIAC
Numéro du lot	fd15-144
COMMUNE(S)	MASSIAC
Massif chevreuil	Alagnon et Sianne
Massif cerf	UG Vallée de l'Alagnon

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	CELETTE Didier
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	2 avenue de tansac, 63570 AUZAT-LA-COMBELLE
Téléphone (fixe et portable)	0648084955
Courriel	celette.didier@gmail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1798.00	Surface Totale: 3252.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2017 / 2018

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	13	23	2	38	30		
Réalisation année précédente	13	19	0	32	30		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Baisse				Baisse		
Attribution théorique					36		
DEMANDE 2017 / 2018	10	15		25	25		

Fait le jeudi 2 mars 2017 à AUZAT-LA-COMBELLE Signature